



**Dates :** nous consulter

**Durée :** 14 heures en 2 jours non consécutifs

**Lieu :**

Dans votre entreprise  
OU  
En Business Center

**Tarif en inter :**

Coût pédagogique : **1400 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

*Comprend votre Document Unique personnalisé et le passage intersession*

**Animateur/trice :**

Infirmière de santé au travail,  
Psychologue du travail

**Pré-requis :** Aucun

**Matériel nécessaire :**

Ordinateur personnel

**Contact :**

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

# Comment réaliser et suivre son Document Unique?

## En direction des PME/TPE

### Objectifs :

- Comprendre l'importance du Document Unique
- Acquérir une méthodologie pratique pour construire votre propre Document Unique
- Maîtriser les facteurs clés de succès de la mise en oeuvre du plan
- Définir votre propre feuille de route et les pistes d'actions adaptées à votre établissement

### Personnes concernées :

Directeur, Responsable des Ressources Humaines, chargé de mission en sécurité des PME et TPE

### Programme :

- Les obligations légales
- Les intérêts de rédiger son Document Unique et de le tenir à jour
- Fonctionnement du Document Unique
- La méthodologie à adopter pour rédiger son Document Unique
- Les différents supports à utiliser pour la rédaction et le suivi
- Détermination des critères d'évaluation des risques professionnels
- Identification des risques professionnels par unité de travail
- La mise en place d'un plan d'action
- Mise en pratique : rédaction de votre Document Unique (validé à l'issue de la formation par notre animatrice).

### Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques
- Films
- Travail de groupe

### Evaluation :

- Passage intersession de la formatrice dans l'entreprise afin d'accompagner à l'élaboration du Document Unique, aide aux éventuels réajustements.
- Présentation du projet de Document Unique de l'entreprise
- Attestation individuelle de fin de formation

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- Formation action, comprendre la pénibilité pour mettre en place sa prévention au sein des PME